

Ne pas publier avant le 24 novembre
2008, 20 h 30 heure locale

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

Discours de Madame Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, au dîner de gala offert par son Altesse Royal le Grand-Duc de Luxembourg, le 24 novembre 2008

En mon nom personnel et au nom de mon époux, ainsi que de la part de la délégation finlandaise, permettez-moi de Vous remercier chaleureusement, Votre Altesse Royale, pour Votre invitation à venir au Grand-duché du Luxembourg. J'ai eu, à plusieurs occasions, la possibilité d'effectuer des visites dans Votre pays. La présente visite nous offre la possibilité, de nouveau après quelques années, de découvrir Votre pays, Votre patrimoine historique et Votre culture.

J'attends avec intérêt les visites, prévues demain, à Schengen et dans la région minière du sud du Luxembourg. Ces deux lieux sont liés à notre récente histoire commune et à l'essor de Votre société. L'accord de Schengen est une composante essentielle de notre coopération européenne. Le Musée National des Mines de Rumelange nous raconte, pour sa part, des souvenirs des temps qui précèdent l'Union européenne.

La Finlande se situait, au 19^{ième} siècle, parmi des pays les plus pauvres d'Europe et les années de disette contraignirent des milliers de Finlandais à l'émigration. Bon nombre d'entre eux partirent s'installer aux Etats-Unis – dans les mêmes contrées où s'installèrent aussi des Luxembourgeois. La découverte de minerai de fer amorça au Luxembourg une transformation qui mena à l'industrialisation de votre pays et à son enrichissement.

En Finlande, ce sont les forêts qui permirent, autrefois, l'essor de toute une branche industrielle appelée à devenir, pour plusieurs décennies, la principale composante de notre industrie exportatrice. Nous avons toujours jugé important, en Finlande, d'offrir à tous d'égales possibilités de s'instruire et d'apprendre ; en d'autres termes, nous avons investi dans le potentiel humain – la plus importante de nos ressources. L'instruction, la formation et la connaissance sont aussi, pour l'individu, une protection significative en cas de chômage.

La période qui a suivi la seconde guerre mondiale a été, en Europe, une ère de coopération unique en son genre. Après la guerre, la rapide création du Conseil de l'Europe à Strasbourg, montrait la volonté de construire l'avenir de notre continent sur les principes de démocratie, de respect des droits de la personne, et sur celui d'état de droit. Pour sa part, la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), jeta les bases de la prospérité des Européens. Le Luxembourg est un des Etats fondateurs de l'Union européenne et l'un des sièges de ses institutions. Les courtes distances qui séparent le Luxembourg de ses voisins font de l'Europe sans frontière une réalité quotidienne pour les personnes qui vivent dans cette région.

Au fil des années, le Luxembourg a lancé plusieurs initiatives destinées à approfondir la coopération dans l'Union européenne et il a favorisé, de manière constructive, l'aboutissement de négociations souvent longues.

* * *

Les relations diplomatiques entre nos deux pays furent déjà nouées en 1921. Dans nos relations économiques, l'acier luxembourgeois et le papier finlandais ont longtemps joué les premiers rôles. Par la suite, nos échanges commerciaux se sont diversifiés et les contacts entre nos entreprises ont augmenté. Ainsi, par exemple, un séminaire commun consacré à l'énergie, à l'environnement et à l'innovation débutera demain matin. Ces thèmes sont désormais au premier plan dans nos sociétés. C'est de nous, les citoyens d'aujourd'hui, que dépend le sérieux avec lequel seront recherchées des solutions aptes à préserver le développement durable et la qualité de vie des générations à venir.

L'empreinte écologique de la Finlande est malheureusement grande. La géographie en est partiellement la cause : notre localisation septentrionale nécessite le chauffage des constructions ; en raison de la taille du pays, les longues distances sont, en partie, responsables des émissions résultant de la circulation. Il n'existe pas de solutions aisées, mais nous pensons que l'approche innovante et des technologies plus propres permettent les changements dans le comportement des individus et des entreprises. Et, heureusement, les Finlandais semblent disposés à modifier leur mode de vie.

L'accord culturel entre nos deux pays, conclu au début des années 1990, a accru notre interaction mutuelle. Par suite de cet accord, les échanges d'étudiants ont été les plus nombreux dans le domaine de la musique. L'échange actif d'étudiants est important pour les jeunes eux-mêmes. En plus, c'est important, car c'est à travers les jeunes que nous créons les bases et le capital intellectuel nécessaires aux relations entre nos deux pays. Aussi, nos ministères de l'Education et de la Culture ont-ils décidé d'actualiser notre programme de coopération.

L'adhésion de la Finlande à l'Union européenne, en 1995, a également contribué au resserrement de nos relations bilatérales. Nous sommes véritablement devenus les membres d'une même famille. Nous avons alors ouvert une ambassade à Luxembourg ; depuis, les ministres finlandais qui prennent part aux travaux des conseils de l'Union européenne se sont régulièrement rendus au Grand Duché. Durant les années où j'assumais les fonctions de ministre des Affaires étrangères, j'ai effectué, dès juillet 1996, une visite officielle dans votre pays. Comme j'étais une novice à l'époque, j'étais très reconnaissante des conseils de votre ministre des affaires étrangères de l'alors, Monsieur Jacques Poos, pour m'y retrouver dans les arcanes de l'Union européenne.

Aujourd'hui, déjà plus d'un millier de Finlandais résident au Luxembourg. Bon nombre d'entre eux vivent ici depuis plus de dix ans, et travaillent dans les institutions de l'Union européenne, dans les autres organisations internationales, ou dans des entreprises.

* * *

Permettez-moi de lever mon verre en Votre honneur et en l'honneur de Son Altesse Royale la Grande Duchesse, pour le bonheur de la population du Luxembourg et à ses succès dans l'avenir. Nous avons agi ensemble pour faire avancer d'innombrables questions, tant dans le cadre de la coopération au sein de l'Union européenne qu'au sein des Nations unies, ainsi que plus généralement sur le plan international. J'ai la conviction que notre bonne coopération se poursuivra et que nos excellentes relations bilatérales continueront de s'intensifier et de se renforcer. Pour ma part, je souhaite inviter cordialement Vos Altesses Royales à effectuer une visite en Finlande..